



Conseil économique et social

Distr. générale
14 juillet 2017

Original: anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Soixante-quinzième session
Varsovie, 9-13 octobre 2017

Trente-neuvième session
Varsovie, 9-13 octobre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts – Ordre du jour provisoire annoté

qui se tiendra à Varsovie (Pologne), à partir du 9 octobre 2017 à 15 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions communes au Comité et à la Commission.
 - a) Questions relatives aux politiques forestières mondiales;
 - i. Plan Stratégique des Nations Unies sur les forêts et contribution régionale au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF);
 - ii. Forêts et Objectifs de développement durable (ODD);
 - iii. Forêts et Accord de Paris;
 - b) Coopération régionale;
 - c) Soixante-dixième anniversaire du partenariat CEE/FAO;
 - d) Rapport du groupe de travail;
 - e) Examen des activités de 2017 et activités et publications prévues en 2018;

- f) Évaluation des ressources forestières 2020 – amélioration et rationalisation des rapports internationaux;
- g) Système d'évaluation de la gestion des forêts (SEMAFOR);
- h) Programme de travail intégré;
- i) Questions diverses.

3. Questions intéressant le Comité des forêts et de l'industrie forestière

- a) Débat sur les marchés;
 - i. Allocution sur le rôle du secteur forestier dans l'atténuation des efforts du changement climatique;
 - ii. Échange sur les tendances en matière de produits forestiers dans les différentes sous-régions;
 - iii. Dialogue avec le secteur privé;
- b) Questions découlant de la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE);
- c) Questions découlant de la soixante-quatorzième session du Comité;
- d) Projet de règlement intérieur du Comité;
- e) Programme de travail et publications 2018-2019;
- f) Cadre stratégique 2020-2021;
- g) Élection des membres du bureau;
- h) Date et lieu de la prochaine session;
- i) Questions diverses.

4. Questions intéressant la Commission européenne des forêts

- a) Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts (CEF);
- b) Activités du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale dans le domaine des forêts;
- c) Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts;
- d) Activités menées dans le domaine de la restauration des forêts et des paysages dans le contexte du changement climatique, dans la région;
- e) Activités menées par *Silva Mediterranea* et par le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne;
- f) Renforcement des activités de la FAO sur les forêts boréales et tempérées;
- g) Contributions des travaux de la FAO sur les forêts à la mise en œuvre des ODD, dans le cadre des initiatives régionales du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale;
- h) Étude du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition;

- i) Nouveau document stratégique de la FAO dans le domaine des forêts;
- j) Contribution de la FAO au processus mondial;
- k) Périodicité des sessions de la CEF
- l) Contributions à la gouvernance de la FAO;
- m) Élection des membres du Bureau et date et lieu de la prochaine session;
- n) Questions diverses.

5. Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session.

II. Notes relatives à l'ordre du jour provisoire

Pour le calendrier des points de l'ordre du jour, prière de se référer au planning figurant aux deux dernières pages du présent document.

Ouverture de la session

La session sera précédée d'une réunion de haut niveau, organisé par le Ministère polonais de l'environnement, qui se tiendra de 10 heures à 13 heures sur les lieux de la réunion. Le lancement de la Semaine européenne des forêts se fera à 14 h 30 et la session officielle du Comité et de la Commission commencera à 15 heures.

Conformément aux meilleures pratiques en vigueur, les bureaux du Comité et de la Commission ont proposé que les présidents des deux organes coprésident la session conjointe.

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Documentation: ECE/TIM/2017/1; FO:EFC/2017/1

Conformément au règlement intérieur des deux organes, l'adoption de l'ordre du jour est le premier point qui figure à l'ordre du jour.

Point 2. Questions communes au Comité et à la Commission

a) Questions relatives aux politiques forestières mondiales

Documentation: ECE/TIM/2017/3; FO:EFC/2017/3

Les participants à la réunion seront informés des évolutions en matière de politiques au niveau mondial susceptibles d'avoir une incidence sur les travaux du Comité et de la Commission. Le point sera fait notamment sur:

- i. le Plan Stratégique des Nations Unies sur les forêts¹ et la contribution régionale au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF);
- ii. les forêts et les Objectifs de développement durable (ODD);
- iii. les forêts et l'Accord de Paris.

¹ http://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2016/12/UNSPF_AdvUnedited.pdf

Les délégués sont invités à prendre note des informations communiquées et à formuler des recommandations, en vue des futurs travaux du Comité et des commissions dans ce domaine. Les conclusions de ce point de l'ordre du jour dépendront des décisions prises au titre du point 2 (h) de l'ordre du jour, qui concerne le Programme de travail intégré.

b) Coopération régionale

Les délégués seront informés des activités de coopération en cours au niveau régional, notamment des travaux réalisés avec *Forest Europe*, ainsi que des éventuelles activités de coopération avec d'autres organisations régionales (notamment l'Institut forestier européen – IFE). Ils seront invités à faire part de leurs observations en ce qui concerne les activités en cours et à formuler des recommandations en vue des travaux futurs.

c) Soixante-dixième anniversaire du partenariat CEE/FAO

Documentation: ECE/TIM/2017/Inf.1; FO:EFC/2017/Inf.1

Le délégué de la République tchèque présentera un rapport sur les célébrations du soixante-dixième anniversaire du partenariat entre le Comité et la Commission, qui se sont tenues à Marienbad (République tchèque) du 5 au 7 septembre 2017, notamment la réunion d'experts sur la certification et les travaux du groupe de haut niveau sur l'avenir de la coopération CEE/FAO dans la région. Le délégué présentera également les conclusions de la réunion. Les délégués seront invités à prendre note des informations communiquées et le cas échéant à formuler des recommandations.

d) Rapport du groupe de travail

Documentation: ECE/TIM/EFC/WP.2/2017/2

Le rapport de la trente-neuvième session du Groupe de travail mixte CEE/FAO sur les statistiques forestières, l'économie et la gestion, qui s'est tenue à Genève (Suisse), du 29 au 31 mars 2017, sera présenté au Comité et à la Commission, pour examen.

e) Examen des activités de 2017 et activités et publications prévues en 2018

Documentation: ECE/TIM/2017/4; FO:EFC/2017/4

Les délégués seront informés des activités mises en œuvre en 2017 et se verront également présenter la liste provisoire des produits et publications de 2018. Ils seront invités à adopter le document. Les conclusions sur ce point de l'ordre du jour seront sujettes aux décisions prises au titre du point 2 (h) de l'ordre du jour, qui porte sur le Programme de travail intégré.

f) Évaluation des ressources forestières 2020 – amélioration et rationalisation des rapports internationaux.

Documentation: ECE/TIM/2017/5; FO:EFC/2017/5

Les délégués recevront des informations sur l'état d'avancement de la préparation de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020. Celle-ci est réalisée de manière très coopérative, avec la participation des grandes organisations et des grands processus mondiaux et régionaux qui interviennent dans le domaine des forêts. Les délégués seront également informés des propositions visant à renforcer la collaboration dans le cadre du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières, une collecte de données conjointe sur les indicateurs paneuropéens, qui sera réalisée en 2020 par Forest Europe, la FAO et la CEE et sera menée à bien en même temps que l'établissement du rapport mondial. La Commission et le Comité seront invités à prendre note du processus d'évaluation des ressources forestières dans la région, à en débattre et à formuler des recommandations.

g) Système d'évaluation de la gestion des forêts (SEMAFOR)

Documentation: ECE/TIM/2017/6; FO:EFC/2017/6

Les critères et indicateurs de gestion durable des forêts visent à évaluer les progrès réalisés en la matière, mais ils ont été principalement utilisés pour réaliser un suivi et fournir un cadre à l'élaboration des politiques et à la recherche de consensus. L'équipe de spécialistes de la CEE/FAO sur le suivi de la gestion durable des forêts a élaboré, sur la base de l'ensemble des critères et indicateurs paneuropéens, un nouvel outil d'évaluation, le Système d'évaluation de la gestion des forêts (SEMAFOR), qui doit permettre d'évaluer objectivement les progrès réalisés dans ce domaine. L'approche proposée a été testée par vingt pays européens, qui ont participé à une mise en œuvre pilote du SEMAFOR². Des informations seront communiquées aux délégués sur le projet, l'outil et sa mise en œuvre pilote. Le Comité et la Commission seront invités à examiner les résultats du projet et à décider de l'avenir de l'outil, notamment de son éventuelle mise en œuvre lors du prochain cycle d'établissement des rapports paneuropéens.

h) Programme de travail intégré

Documentation: ECE/TIM/2017/7; FO:EFC/2017/7

Documentation: ECE/TIM/2017/8; FO:EFC/2017/8

Les délégués se verront présenter un projet de programme de travail intégré. Le Comité et la Commission seront invités à examiner et adopter le programme, y compris le mandat correspondant des organes subsidiaires.

i) Questions diverses

Aucune autre question au moment où le présent document a été rédigé.

Point 3. Questions intéressant le Comité des forêts et de l'industrie forestière

a) Débat sur les marchés

Documentation: ECE/TIM/2017/9; FO:EFC/2017/9

Cette année, le débat sur les marchés porta sur les progrès du secteur dans le domaine du développement durable et sur le rôle des produits forestiers dans l'atténuation des effets du changement climatique, ainsi que sur le Projet de déclaration sur les marchés des produits forestiers (ECE/TIM/2017/9; FO:EFC/2017/9). Le débat comportera:

- i. une allocution sur le rôle du secteur forestier dans l'atténuation des effets du changement climatique;
- ii. Un échange sur les tendances en matière de produits forestiers dans les différentes sous-régions;
- iii. un dialogue avec le secteur privé.

² Une description détaillée du processus, des méthodes et des résultats de la mise en œuvre pilote du SEMAFOR sont disponibles dans une étude thématique à l'adresse suivante (en anglais): <http://www.unece.org/index.php?id=45451>.

Le dialogue avec le secteur privé portera sur la manière de faire converger les intérêts publics et privés, afin d'identifier des solutions en faveur de l'atténuation du changement climatique et du développement durable dans le cadre des produits forestiers. Les discussions seront étayées par des données et des informations rassemblées par la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO, ainsi que par des publications de cette dernière, notamment la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2016-2017.

b) Questions découlant de la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE)

Les délégués seront informés des décisions adoptées par la CEE à sa soixante-septième session, tenue en avril 2017 à Genève (Suisse), qui intéressent le Programme de travail intégré. Les délégués seront invités à tenir compte de ces décisions et développements lors de la planification des futures activités.

c) Questions découlant de la soixante-quatorzième session du Comité

Le Comité sera informé des mesures mises en œuvre pour donner suite aux décisions prises à sa dernière session.

d) Projet de règlement intérieur du Comité

Documentation: ECE/TIM/2017/10; FO:EFC/2017/10

Conformément aux conclusions de l'examen de la réforme 2005 de la CEE (E/ECE/1468) et aux Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE adoptées par la CEE (E/2013/37-E/ECE/1464, annexe III, appendice III), le Comité, à sa soixante-douzième session, qui s'est tenue à Kazan (Fédération de Russie) en novembre 2014, a examiné le document ECE/TIM/2014/12, dans lequel figure son projet de règlement intérieur. Au cours de cette session, les délégués ont fait part de leurs propositions, dont il a été tenu compte pour établir le deuxième projet, lui-même présenté à la soixante-treizième session du Comité, qui s'est tenue à Engelberg (Suisse) en novembre 2015. D'autres observations ont été formulées lors de cette session et figurent dans le projet examiné actuellement par le Comité. Le Comité est invité à examiner ce projet de règlement intérieur, en vue de son adoption.

e) Programme de travail et publications 2018-2019

Documentation: ECE/TIM/2017/11; FO:EFC/2017/11

Les délégués seront invités à examiner et à adopter le projet de Programme de travail, notamment le nombre de réunions et les documents connexes qui concernent le sous-programme de la CEE pour 2018-2019. Le Comité sera également invité à recommander au Comité exécutif de la CEE d'approuver le projet de Programme de travail.

f) Cadre stratégique 2020-2021

Documentation: ECE/TIM/2017/12; FO:EFC/2017/12

Les délégués seront invités à examiner et à adopter le Cadre stratégique du sous-programme pour 2020-2021, tel qu'approuvé par le Bureau.

g) Élection des membres du bureau

Le Comité doit élire son président et ses vice-présidents, qui resteront en fonctions jusqu'à la fin de la soixante-seizième session. Le président et les vice-présidents ont été élus à la soixante-quatorzième session et resteront en fonctions jusqu'à la fin de la soixante-quinzième session. Il s'agit de: Mme Marta Gaworska (Pologne), Présidente, et M. Christoph Dürr (Suisse), M. Guy Robertson (États-Unis) et Mme Maria Sokolenko (Fédération de Russie), Vice-Présidents.

h) Date et lieu de la prochaine session

Sous réserve que des services de conférence soient disponibles, la semaine du 15 au 19 octobre 2018 a été provisoirement réservée pour la soixante-seizième session du Comité, qui se tiendra à Genève si aucun pays ne se propose pour accueillir cette réunion.

i) Questions diverses

Aucune autre question au moment où le présent document a été rédigé.

Point 4. Questions intéressant la Commission européenne des forêts

a) Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts

Documentation: ECE/TIM/2017/13; FO:EFC/2017/13

Des informations seront communiquées aux délégués sur la mise en œuvre des décisions prises par la Commission à sa trente-huitième session (ECE/TIM/2015/2; FO:EFC/15/2). L'examen de l'avancement de la mise en œuvre des décisions précédentes porte plus particulièrement sur certaines questions clés, notamment l'évolution de la situation aux niveaux mondial et régional, les services écosystémiques forestiers, la réduction des risques de catastrophe et l'aménagement des bassins versants, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la restauration des paysages et des forêts, et la parité hommes-femmes, la jeunesse et l'éducation.

b) Activités du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale dans le domaine des forêts

Des informations seront communiquées aux délégués sur les récentes activités mises en œuvre dans le domaine des forêts par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale. Ils seront invités à donner des indications en ce qui concerne les travaux de la FAO dans le domaine des forêts dans la région.

c) Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts

Documentation: ECE/TIM/2017/14; FO:EFC/2017/14

En juin 2015, un atelier régional destiné aux pays d'Europe et d'Asie centrale s'est tenu en Hongrie, afin de promouvoir la mise en œuvre de normes phytosanitaires dans le secteur forestier et de discuter de questions relatives à la santé des forêts et des autres activités relatives à la santé des forêts dans la région. Les participants ont souligné la nécessité de mettre en place un réseau ou une plateforme, afin de partager des informations et des expériences et de coordonner les programmes et les activités en rapport avec les espèces envahissantes dans les forêts de la région et au-delà. Afin de lancer la mise en place d'une plateforme adaptée, le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale a organisé une réunion sur le thème des espèces forestières envahissantes en Europe et en Asie centrale, à Minsk (Biélorus), les 6 et 7 septembre 2016.

Les délégués débattront et formuleront des propositions à la FAO et aux Membres en ce qui concerne la mise en œuvre des travaux du réseau.

d) Activités menées dans le domaine de la restauration des forêts et des paysages dans le contexte du changement climatique, dans la région

Documentation: ECE/TIM/2017/15; FO:EFC/2017/15

À la session la plus récente de la Commission européenne des forêts (CEF), les délégués ont discuté du Mécanisme de restauration du paysage forestier de la FAO et ont recommandé à l'Organisation de poursuivre la mise en œuvre du Mécanisme.

Le Secrétariat communiquera des informations aux délégués au sujet de la mise en œuvre du Mécanisme de restauration du paysage forestier et les invitera à formuler des recommandations à la FAO et aux Membres, en vue de la mise en œuvre du Mécanisme au niveau régional.

e) Activités menées par *Silva Mediterranea* et par le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Documentation: ECE/TIM/2017/16; FO:EFC/2017/16

Les délégués seront informés des activités menées sous les auspices de *Silva Mediterranea*, notamment le rapport sur l'état des forêts méditerranéennes, le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, la cinquième Semaine forestière méditerranéenne et les activités du Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne.

f) Renforcement des activités de la FAO sur les forêts boréales et tempérées

Documentation: ECE/TIM/2017/17; FO:EFC/2017/17

Le Comité des forêts de la FAO a demandé à l'Organisation d'intensifier ses travaux sur les forêts boréales et tempérées et d'étudier de nouvelles possibilités d'activités dans ce domaine, notamment la participation à des initiatives, des organes et des processus existants et l'établissement d'un groupe de travail spécial du Comité, et de présenter un document détaillé contenant des propositions concrètes sur la question, afin que le Comité l'examine à sa session suivante, en 2018, dans le cadre d'un point de l'ordre du jour distinct (COFO/2016/REP par. 34).

Les délégués débattront de la question et formuleront des suggestions en vue de l'élaboration de la proposition à la prochaine session du Comité des forêts.

g) Contributions des travaux de la FAO sur les forêts à la mise en œuvre des ODD, dans le cadre des initiatives régionales du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale

Documentation: ECE/TIM/2017/18; FO:EFC/2017/18

Ce point de l'ordre du jour est commun à toutes les commissions techniques régionales européennes de la FAO (forêts, agriculture et pêches). Les commissions techniques examineront la mise en œuvre des ODD dans le cadre des initiatives régionales du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de la FAO d'un point de vue technique et formuleront des recommandations à l'intention des États Membres, de la Conférence régionale pour l'Europe et du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale.

h) Étude du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Documentation: ECE/TIM/2017/19; FO:EFC/2017/19

Le CSA, à sa quarante et unième session, a demandé au Groupe d'experts de mener une étude sur le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris le rôle de l'élevage, pour présentation plénière en 2016, ainsi qu'une étude sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, aux fins d'examen en séance plénière en 2017.

Le CSA se réunira du 9 au 13 octobre 2017, mais les conclusions de la plupart des commissions régionales des forêts ne seront pas encore disponibles. Le résumé de l'étude et les recommandations du HLPE ont été présentées le 27 juin 2017, les commissions y auront donc accès pour information en temps et en heure. Les membres de la Commission souhaiteront peut-être prendre des mesures au niveau national, afin que les délégations nationales fassent part de leur avis au CSA.

i) Nouveau document stratégique de la FAO dans le domaine des forêts;

Documentation: ECE/TIM/2017/20; FO:EFC/2017/20

Le Comité des forêts a demandé à la FAO d'engager un processus de révision de la stratégie de la FAO pour les forêts et la foresterie à la lumière des faits nouveaux récents, d'élaborer un nouveau document stratégique entièrement aligné sur le Cadre stratégique de l'Organisation et le Plan Stratégique des Nations Unies sur les forêts et de le présenter au Comité à sa vingt-quatrième session, après consultation des commissions régionales des forêts (COFO/2016/REP par. 50.c). Les membres de la Commission seront invités à donner des indications en vue de l'élaboration d'un nouveau document stratégique.

j) Contribution de la FAO au processus mondial

Documentation: ECE/TIM/2017/21; FO:EFC/2017/21

Les conclusions de la vingt-deuxième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP22), de la treizième Conférence de la Convention sur la diversité biologique (CDB COP13) et de la douzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF12), notamment le Plan Stratégique des Nations Unies sur les forêts (voir également COFO/2016/REP par. 53.B), devraient être portées à l'attention de la CEF, au même titre que les résultats de la mise en œuvre du paragraphe 23.b du COFO/2016/REP (faciliter l'accès aux financements internationaux dans le domaine du climat), et enrichir les contributions de la FAO au processus mondial.

k) Périodicité des sessions de la CEF

La Commission examinera la question de la périodicité des sessions de la CEF sur la base des informations que lui fournira le secrétariat et elle prendra une décision, sachant qu'en vertu de son règlement intérieur actuel la CEF se réunit tous les deux ans.

l) Contributions à la gouvernance de la FAO

Documentation: ECE/TIM/2017/22; FO:EFC/2017/22

La Commission sera priée de recommander des thèmes à examiner à la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et à la vingt-septième session du Comité des forêts de la FAO en 2018. Les informations pertinentes ayant trait à la quarantième session de la Conférence de la FAO et du Conseil de la FAO seront

communiquées aux délégués. La Commission établira également ses priorités régionales en ce qui concerne le Programme de la FAO consacré aux forêts.

m) Élection des membres du Bureau et date et lieu de la prochaine session;

Conformément aux dispositions de son règlement intérieur et selon l'usage, la Commission doit élire un président et trois vice-présidents, qui resteront en fonctions jusqu'à la fin de la trente-neuvième session. Le président et les vice-présidents ont été élus ou réélus à la trente-huitième session et restent en fonctions jusqu'à la fin de la trente-huitième session. Il s'agit de: M. Kenan Kilic (Turquie), Président; M. Rob Busink (Pays-Bas) et Mme Christine Farcy (Belgique) réélus en tant que Vice-Présidents; Mme Liubov Poliakova (Ukraine) élue en tant que Vice-Présidente.

n) Questions diverses

Aucune autre question au moment où le présent document a été rédigé.

Point 5. Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session

Le Comité et la Commission seront invités à adopter le rapport, sur la base d'un projet préparé par le Secrétariat.

III. Calendrier provisoire

Soixante-quinzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière et trente-neuvième session de la Commission européenne des forêts

Lundi 9 octobre 2017

14 h 30 – 15 heures		<i>Lancement de la Semaine européenne des forêts</i>
15 heures – 15 h 15		Ouverture officielle de la session conjointe et allocution de bienvenue
15 h 15 – 15 h 25	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
15 h 25 – 15 h 45	Point 2 d)	Rapport du Groupe de travail
15 h 45 – 16 h 15	Point 2 a)	Questions relatives aux politiques forestières mondiales
16 h 15 – 16 h 30	Point 2 b)	Coopération régionale
16 h 30 – 16 h 45	Point 2 c)	Soixante-dixième anniversaire du partenariat CEE/FAO
16 h 45 – 17 h 15	Point 2 g)	Système d'évaluation de la gestion des forêts
17 h 15 – 18 heures	Point 2 h)	Présentation du Programme de travail intégré

Mardi 10 octobre 2017

10 heures – 13 heures	Point 3 a)	Débat sur les marchés
15 heures – 16 h 30		i. Allocution sur le rôle du secteur forestier dans l'atténuation des effets du changement climatique. ii. Échange sur les tendances en matière de produits forestiers dans les différentes sous-régions. iii. Dialogue avec le secteur privé.
16 h 30 – 16 h 45	Point 3 b)	Questions découlant de la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE)
16 h 45 – 17 heures	Point 3 c)	Questions découlant de la soixante-quatorzième session du Comité
17 heures – 17 h 15	Point 3 d)	Projet de règlement intérieur du Comité
17 h 15 – 17 h 30	Point 3 e)	Programme de travail et publications 2018-2019
17 h 30 – 17 h 45	Point 3 f)	Cadre stratégique 2020-2021
17 h 45 – 17 h 50	Point 3 g)	Élection des membres du bureau
17 h 50 – 17 h 55	Point 3 h)	Date et lieu de la prochaine session
17 h 55 – 18 heures	Point 3 i)	Questions diverses

Mercredi 11 octobre 2017

10 heures – 10:30	Point 4 a)	Suite donnée aux décisions prises à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts (CEF)
10 h 30 – 11 h 15	Point 4 b)	Activités du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale dans le domaine des forêts
11 h 15 – 11 h 45	Point 4 c)	Réseau Europe et Asie centrale sur les espèces envahissantes des forêts
11 h 45 – 12 h 15	Point 4 d)	Activités menées dans le domaine de la restauration des forêts et des paysages dans le contexte du changement climatique, dans la région
12 h 15 – 13 heures	Point 4 e)	Activités menées par <i>Silva Mediterranea</i> et par le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne
15 heures – 15 h 45	Point 4 f)	Renforcement des activités de la FAO sur les forêts boréales et tempérées
15 h 45 – 16 h 15	Point 4 g)	Contributions des travaux de la FAO sur les forêts à la mise en œuvre des ODD, dans le cadre des initiatives régionales du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale
16 h 15 – 17 heures	Point 4 h)	Étude du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
17 heures – 17 h 30	Point 4 i)	Nouveau document stratégique de la FAO dans le domaine des forêts
17 h 30 – 18 heures	Point 4 j)	Contribution de la FAO au processus mondial

Jeudi 12 octobre 2017

10 heures – 10 h 30	Point 4 k)	Périodicité des sessions de la CEF
10 heures – 11 h 15	Point 4 l)	Contributions à la gouvernance de la FAO
11 h 15 – 11 h 45	Point 4 m)	Élection des membres du bureau et date et lieu de la prochaine session
11 h 45 – 12 heures	Point 4 n)	Questions diverses
12 heures – 13 heures	Point 2 f)	Évaluation des ressources forestières 2020 – amélioration et rationalisation des rapports internationaux
15 heures – 16 heures	Point 2 h)	Programme de travail intégré
16 heures – 16 h 15	Point 2 e)	Examen des activités de 2017 et activités et publications prévues en 2018;
16 h 15 – 16 h 30	Point 2 i)	Questions diverses
16 h 30 – 18 heures	Point 5	Adoption du rapport de la session conjointe et clôture de la session

Vendredi 13 octobre 2017

Excursion
